VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

PEINTURES A L'HUILE — PORTRAITS,

Bric-à-Brac et

Plusieurs Objets Utiles et d'Ornements.

Succession de Mme Catherine Wood.

No 89 583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—LUNDI, 31 mai 1909, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 mai 1909 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessous intitulée, sur les lieux No 122 rue Reid Rempart, entre les rues Canal et Iberville—

Meubles de maison, consistant en ameublement de vestibule, magnifiques ameublements de chambres à coucher, armoires à glace, ameublements de salle à manger, tapis, dessertes de lits, ameublement de cuisine, matelas, couvertures, draps et plusieurs autres articles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

11 mai—20 23 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Succession de Mme M. L. Middleton.

No 88,474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 mai 1909, signé le 12 mai 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'excellent cottage résidence en bois élevé de terre, No 923 rue Philip, contenant grande galerie, vestibule, 12 grandes chambres bien ventilées et chambre à bain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel. Le terrain commençant à une distance de 120 pieds du coin des rues Constance et Philip et mesurant d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 17 mars 1909, annexé à un inventaire pris par Robert Legier, notaire, dans la succession de Mme Mary L. Middleton, le 23 janvier 1909, 49 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur 199 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon "Home" bien situé et près des lignes de char.

2° Le joli terrain pour bâtir dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus décrite à une distance de 169 pieds 5 pouces, 3 lignes de l'encoignure des rues Constance et Philip, et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur 199 pieds, 8 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après le susdit devis par Elam, daté du 17 mars 1909.

3° La nouvelle résidence double moderne en bois, retirée de la banquette, Nos 1819 et 1821 rue Polymnie, contenant de chaque côté galerie, six chambres, escalier dans le vestibule, chambre à bain et office, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Euterpe, Baronne et Dryades. Le terrain, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La rue Polymnie est pavée en asphalte. Cette propriété est désirable, soit comme résidence ou placement, sujette au bail expirant le 30 septembre 1909 au taux de $70 par mois ou $840 par an.

4° La résidence de rapport triple en bois à deux étages, retirée de la banquette, Nos 1727, 1729 et 1731 rue Baronne, encoignure de la rue Polymnie, contenant dans chaque maison galeries, vestibules 8 chambres, offices, chambres à bain, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie. Le terrain mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Baronne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Polymnie et entre lignes parallèles. Il y a une allée dans le fond, s'ouvrant sur la rue Polymnie. Cette propriété est un placement de mérite pour une meilleure classe de personne qui louent, et à petite marche du centre du commerce, sujette aux baux expirant le 30 septembre 1909. La propriété rapporte au taux de $1,260 par an.

5° La riche résidence en briques à deux étages, No 1012 rue Race, retirée de la banquette, contenant galerie, vestibule, 6 chambres et hangar dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Orange, Magasin et Constance. Le terrain commence à une distance de 94 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race, et mesure, d'après un devis d'arpentage par W. D. Elam, ingénieur civil et député voyer de ville, daté du 22 mars 1909, annexé au susdit inventaire par Robert Legier, notaire, le 23 janvier 1909, 26 pieds, 4 pouces de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le terrain pour bâtir dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, commençant à une distance de 67 pieds du coin des rues Constance et Race et mesurant d'après le devis ci-dessus par Elam, daté du 22 mars 1909, 27 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° La résidence double à deux étages en bois de rapport, Nos 1004 et 1006 rue Race, contenant de chaque côté 9 chambres et chambre à bain dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus cinquièmement et sixièmement décrite. Le terrain commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Constance et Race et mesurant d'après le susdit devis par Elam, daté du 22 mars 1909, 37 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet aux baux expirant le 30 septembre 1909 aux taux de $51 par mois ou $612 par an.

La propriété de la rue Race est dans un voisinage convenable pour résidence ou placement productif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans de crédit, pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. G. Gill, avocat.

16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIX BONS TERRAINS.

Troisième District.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—MARDI, le 1er juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 28 avril 1909 de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, dans succession de Antoine Laferanderie, No 88,950, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six certains lots de terre et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 35, [maintenant l'ilet No 788] compris entre les rues Solidelle [maintenant Nord Roman], Prosper [maintenant Nord Derbigny], Louisa et Clouet, sur un plan original dressé par Louis J. Pilié, voyer, daté le 17 mai 1833, déposé au bureau de C. Pollock, notaire, pour référence.

Trois dites lots mesurent en mesure anglaise d'après ledit plan, chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Solidelle [maintenant Nord Roman] sur une profondeur, entre lignes parallèles de 170 pieds 6 pouces.

Et trois des dits lots mesurent chacun 27 pieds 4 pouces sur la rue Prosper [maintenant N. Derbigny] sur 170 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, Les six lots se joignent dans le fond.

Acquis par A. Lafferanderie par achat de François Lambert d'après un acte passé pardevant Charille Pollock, ancien notaire, daté le 16 août 1841 et enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29, folio 551.

Dans un voisinage qui s'améliore, non loin des lignes de chars.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. Vingt-cinq pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant L. R. Graham, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 mai—1 9 16 23 30—juin 1

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme CHARLES A. BONNET.

No 89,183—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, le 20 Mai 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 RUE BARONNE.

Le magnifique cottage simple No 2523 rue Columbus, contenant vestibule au centre, galerie et chambres élégamment construites et bien situé.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 16 avril 1909, je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres O et P de l'ilet 1354, borné par les rues Columbus, Laharpe, Broad et Dergenois, sur un plan ou certificat d'arpentage dressé par D. E. Seghers & fils, voyers, daté du 13 février 1905, et annexé à un acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 3 mars 1905, d'après lequel dit devis lesdits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de cent cinquante-huit pieds entre lignes parallèles, et composé du tout du lot No 6 et une partie du lot No 7, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 17 mars 1849, déposé en l'étude de Joseph Liebeny, actuellement un notaire en cette ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilèges sur ladite propriété portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date de la signature authentique de l'acte de vente, transférer le titre, l'acte de vente et tous les certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legier, notaire, les taxes de l'année 1909 devant être assumées par l'acquéreur en-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et un dépôt requis au moment de l'adjudication de 10 pour cent chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

18 avril—18 25—mai 2 9 16 20

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominic A. Cirino—No 89,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR KENNEDY & AIREY, Encanteurs—Bureau No 816 rue Union—MERCREDI le 9 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dominic A. Cirino, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dependent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 128, borné par les rues Magasin, Constance et Sixième et l'avenue Washington, et mesurant vingt et un pieds un pouce de face à la rue Magasin sur cent vingt-six pieds six pouce de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à l'avenue Washington et formant le coin de la rue Magasin et l'avenue Washington.

Ladite portion de terre est composée d'une portion du lot original désigné par le numéro un sur plan dressé par Henry Boudonsquié, architecte, le 13me jour de janvier 1869 et déposé en l'étude de Félix Grima, défunt notaire, et aussi désigné comme lot X sur un plan d'arpentage dressé par George De Armas, voyer et ingénieur civil, le 19me jour de juin 1908. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à deux étages et hangar, couverte en ardoises. No 2800 rue Magasin, coin de l'avenue Washington.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909. L'acte de vente par devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur

John J. McCloskey, avocat.

5 mai—5 9 16 23 30—juin 6 9

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions ! Actions ! Actions !

SUCCESSION DE

Philip Felix Herwig—No 81,618—Cour Civile de District.

JEUDI, 20 MAI, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté et signé le 16 avril 1909, rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je vendrai, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

1 Action de la New Orleans Stock Exchange.

50 Actions de la New Orleans Real Estate Mortgage and Securities Company.

1 Action de la New Abita Springs Hotel Company, Limited.

15 Actions de la Hibernia Insurance Company.

21 Actions de la St-Charles Hotel Company.

3 Actions de la French Opera Association, Limited.

85 Actions de la Crescent City Stockyards and Slaughter-House Company, Ltd.

1 Lot divers de Certificats d'Etat, Billets à recevoir, Actions, Etc.

UN LOT D'ARGENTERIE

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

9 mai—9 16 20

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Positivement au plus haut et dernier enchérisseur

D'un Cottage Simple Retiré de la Banquette,

No 2207 Avenue de la Louisiane

Entre les rues Franklin et Liberté,

JEUDI, le 10 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Lawrence Sylvester et al vs les mineurs Leander Sylvester et al.

No 89,058—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 10 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte, le 30 avril 1909 et signé le 6 mai 1909, par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par avenue Louisiana, les rues St-David, maintenant S. Franklin, Toledano et St-André, maintenant Liberté, désigné par le numéro deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 12 janvier 1888, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant cinq chambres, cabinet, galerie sur le devant et sur le côté, hangar, et portant le numéro municipal 2207 avenue Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

9 mai—9 16 23 30—juin 6 7 8 9 10

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur J. Winling vs Harold J. et Frank W. Winling, mineurs.

No 88,444—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 3 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 29 avril 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No dix (10) d'après un devis dressé par J. A. D Hémécourt, député voyer de ville, le 30 mai 1909, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Roman et Prieur, et mesurant trente-neuf (39) pieds de face à la rue Dumaine sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, Nos 1930-32 rue Dumaine, et contenant trois chambres de chaque côté dans le fonds; il y a une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres de chaque côté, dans la cour un hangar-citerne, etc.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Faubourg Trémé, maintenant Deuxième District de cette ville et désigné par le No neuf, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Roman, sur un plan par Moelhausen, daté du 9 juin 1845, déposé en l'étude de L. Herrmann, ancien notaire en cette ville, lequel lot ou portion de terre, mesurant cinquante quatre (54') pieds cinq (5") pouces de face à la rue Prieur, sur trente neuf (39') pieds cinq (5") pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison simple en bois couverte en ardoises, No 830 rue Prieur, contenant galerie sur le devant, 4 chambres dans la cour, et il y a un hangar, citerne, etc.

Aussi—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company Stock.

Conditions—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company pour comptant. La propriété foncière, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance, en un crédit de un et deux ans, les paiements différés devant être représentés par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété foncière, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles garantissant le paiement des dite billets et l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1909.

L'acte de vente pardevant William Renandin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 3

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Salvadore Corso.

No 89,116—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

Propriété désirable du Troisième "ward".

Bâtisse à deux étages coin des rues Palmyre et Genois, convenable pour magasin et résidence, et le joli

Cottage double, 230-32 rue S. Genois.

En vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division A, daté et signé du 12 avril 1909 et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 3 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

(1) Lots ou morceaux de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Genois, Clark et Palmyre, désignés comme lots A et B et mesurant comme suit.

Le lot A mesure 33 pieds 6 pouces de face à ladite rue Palmyre, 48 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Genois, 57 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, de la 6 pieds 9 pouces sur une ligne presque parallèle à la dite rue Palmyre et s'allongeant vers la rue Genois, et s'étendant vers la rue Palmyre et mesure 3 pieds et 7 pouces de là une ligne oblique s'étendant vers la rue Genois, 11 pieds 9 pouces sur une autre ligne qui mesure 16 pieds 7 pouces et 2 lignes jusqu'à a rue Genois; les quatre lignes dernièrement décrites divisant le dit lot A du lot B.

Le lot B portant le No municipal 230 rue S. Genois mesure 59 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Genois, 50 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté opposé et du fond, 33 pieds 6 pouces en profondeur sur son côté le plus près de la rue Cleveland, de là le divisant du lot A, Ledit lot B mesure une première profondeur de 16 pieds 7 pouces et 2 lignes; de là une deuxième profondeur oblique de 11 pieds 9 pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Cleveland; de là sur une autre ligne presque parallèle à la rue Génois 2 pieds 7 pouces, et de là sur une autre ligne de profondeur s'étendant à la ligne du fond 6 pieds 9 pouces.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour les certificats et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date que l'acte de vente soit passé.

WILL J. MORGAN, Encanteur,

831 rue Carondelet.

Theo. Cotonio, avocat.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 3

VENTES A L'ENCAN

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel.

No 88,880—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orleans, — Division E.

PAR KENNEDY & AIREY, R. J. Kennedy, encanteur, bureau No 816 rue Union, MERCREDI le 16 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté du 7 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius Stendel, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St-Denis (maintenant Rempart), Troisième et Quatrième. Ledit lot est désigné par le numéro un de l'ilet 274 et mesure trente-et-un pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds et formant le coin des rues Dryades et Troisième. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et hangar, toit couvert en ardoises, No 2601 rue Dryades.

Un certain lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, dans le même ilet, désigné par le numéro deux, et mesurant trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Le tout d'après un devis marqué A, annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant Michel Gernon, notaire, le 14 juillet 1874, enrégistré en le Bureau des transferts de cette ville en le livre No 107, folio No 395, le 21 avril 1876.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente, s'il y en a, devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police ou les polices devant être transférées au porteur des billets. L'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1909. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. Porter Parker, avocat.

15 mai—15 16 23 30—juin 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI "HOME" DE CAMPAGNE

Et une étendue de terre boisée et pour ferme, à Alton, Lne, dans la Paroisse St-Tammany, sur la N. O. & N. E. R.R., à environ trente-cinq milles de la Nouvelle-Orléans.

Succession de William J. Holtgreve.

No 856—Cour Judiciaire du Vingt-sixième District, Paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane.

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur—MERCREDI, le 9 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre daté du 24 avril 1909, et signé le même jour par l'Hon. Thomas M. Burns, juge de la Cour Judiciaire du Vingt-Sixième District, Paroisse de St-Tammany, No 856, la propriété ci-après décrite, à savoir, acquise par Wm J. Holtgreve de James G. Abel, par acte du 8 juin 1906, pardevant Dittmar, notaire, enregistré dans le livre des transferts 45, folio 170 des registres de la paroisse de St-Tammany.

Une certaine étendue de terre, avec toutes les améliorations et bois de forêt qui s'y trouvent à Alton, Lne., paroisse de St Tammany, S. 1/2 du S. E. 1/4 de Sec 24, T. 8 S. de E. comprenant 14 E. Meridian St Helene en la Paroisse St Tammany contenant 77,49 acres. Les améliorations consistant d'une jolie maison de campagne (presque finie), bois de forêt et terre pour ferme.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur payables en un et deux ans après la date, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, incluant le transfert de l'assurance, honoraires d'avocat en cas de procès, etc. L'acquéreur devant payer en plus les taxes pour l'année 1909, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Dreyfous, notaire. 10 o/o de dépôt au moment de l'adjudication.

Dart & Kernan, avocats, Nouvelle-Orléans.

Ellis & White avocats, Covington, Lne.

9 mai—9 16 23 30—juin 6 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Algiers Mfg Co., A. E. Hotard, Pres't vs M. et Mme Joe Rutily.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS — No 3,205 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, 645 rue Patterson, Cinquième District de cette ville, le JEUDI, 20 mai 1909, à 1 heure, ce qui suit, à savoir—Un jeux d'installations de buvette, consistant d'un comptoir de façade, un comptoir du fond et étagère, un égouttoir pour verre et laveur, glacière, etc., etc., une manufacture pour mise en bouteilles, consistant d'un carbonisateur, "Carbonator", une table pour boucher les bouteilles, une table Couronne "Crown" pour mettre bouchons dans bouteilles, un remplisseur pour eau de Seltz, deux lignes de flèches avec poulies et cointures, un réservoir pour refroidir, un réservoir à eau, quatre réservoirs pour sirop, 343 boîtes (24 M. T. bouteilles à la boîte), 70 boîtes M. T. pour Pop, 9 boîtes M. T. pour Jumbo, 48 bouteilles d'eau minérale, 8 boîtes M. T. pour "Splits, 2 leagues échelles, un wagon à livraison, et plusieurs autres choses. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. GEO. W. POLLOCK, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

8 mai—8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Peter Meid vs Mme Stumbrick.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, Lne. — No 3,207 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt 225 rue Morgan, dans le Cinquième District de cette ville, VENDREDI, le 21me jour de mai 1909, à 10 heures a. m., ce qui suit, à savoir: Une [1] armoire à glace, une [1] toilette, un [1] lavabo, une [1] table de centre, un [1] porte serviette, un [1] buffet, un [1] garde-manger, une [1] machine à coudre, six [6] chaises fond en rotin, une [1] berceuse fond en rotin, une [1] berceuse en cuier. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. GEO. W. POLLOCK, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

13 mai—13 16 21

Anthony J. Rossi vs Mlle Mamie Albanese.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 38,805—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 22 mai 1909, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano et tabouret, un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

11 mai—11 16 22

Interdiction de Mary Stimson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 84,907 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par la Tentonia Bank & Trust Co., curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. J. Prowell, avocat.

13 mai—13 17 22

VENTES A D'ENCAN.

Garland Wolfe

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE A L'ENCAN.

Par ordre de la Cour dans l'affaire de Laboulsse vs Laboulsse.

Vente JEUDI, 27 Mai 1909, à 11 a. m.

Un grand assortiment de Meubles en bois de rose, Acajou et Noyer, Gravures, Bronzes, Pendules, Ornements, Livres, Bijouterie, Argenterie et Objets Plaqués.

TRIERIES pour convenance à la Bourse d'Encan de Stern, 344-48 Baronne.

En vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Henry E. Laboulsse et als vs Peter E. Laboulsse et als, dossier No 88 727, rendu et lu en cour ouverte le 6 avril 1909, et signé en cour ouverte le 13 avril 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Stern, 344-48 rue Baronne, à 11 heures a. m., JEUDI, 27 mai 1909: Meubles, bronzes, gravures, pendules, livres, argenterie, bijouterie et bric-à-brac.

Conditions—Comptant.

GARLAND WOLFE, Encanteur.

824 Commune.

James Legendre et Morgan & Milner, avocats. 16 mai—16 22 27

I. B. Rennyson.

Succession de Elma Bergeron, épouse de Dall Thomas.—No 89,236.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 19 avril 1909, dans l'affaire de la succession de Elma Bergeron, épouse de Dall Thomas, No 89 236, je procéderai de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 27 mai 1909, le joli cottage simple No 1561 rue N. Broad, comprenant un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Laharpe et Lapeyrouse, désigné par le numéro quatorze et mesurant vingt six pieds quatre pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de cent neuf pieds un pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un on de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêts de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour 1909 et payer pour l'acte de vente pardevant H. L. Loomis, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.

25 avril—25—mai 2 9 16 23 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 1114 et 1118 rue Valence, entre les rues Chestnut et Colisée.

(Ilet borné par la rue Bordeaux.)

Jacob Nienaber vs Lucien A. Lacoume.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 88,842. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 293, borné par les rues Valence, Bordeaux, Chestnut et Colisée, ledit lot est désigné par la lettre A et est composé des lots 21 et 22 et mesurant cinquante et un pieds de face sur la rue Valence par une profondeur de cent cinquante pieds, commençant à une distance de cent deux pieds de l'encoignure des rues Valence et